

CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Bien vivre à Harnes, c'est profiter d'un cadre de vie agréable, sûr et respectueux de l'environnement. Végétalisation, aménagements durables, attention portée à chaque quartier. Nous voulons une ville plus verte, plus apaisée et plus solidaire, pensée pour aujourd'hui et pour demain.

CRÉATION D'UNE « BRIGADE DU CADRE DE VIE »

Cette équipe agira rapidement contre les incivilités (poubelles, PAV, stationnements, trottoirs dégradés, dépôts sauvages) en lien avec les services techniques et la Police municipale.

10

Nous créerons des îlots de fraîcheur en végétalisant la grand-place (sans perte du stationnement), les rues en rénovations, les parkings et les cours d'écoles, en privilégiant des essences locales et des aménagements écologiques.

Nous lancerons une programmation de travaux sur la gestion de l'eau de pluie pour mieux la maîtriser (désimperméabilisations des sols), protéger la santé des plus fragiles et réaliser des économies sur cette ressource.

11

Nous développerons les énergies renouvelables (solaire, géothermie, biomasse) et nous lancerons les études pour un réseau de chaleur urbain d'ici à 2050 avec pour objectif : moins de dépendance aux énergies fossiles, des factures allégées et une ville actrice de la transition écologique.

12

Nous continuerons la rénovation énergétique des bâtiments municipaux et nous mettrons en œuvre des constructions plus sobres et mieux isolées. Une commune exemplaire, c'est une commune qui protège à la fois l'environnement et utilise efficacement l'argent public. Cette thématique sera au cœur de tous les projets.

13

Grâce au programme ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier) sur lequel la ville s'est engagée, nous poursuivrons la réhabilitation et la végétalisation de nos espaces urbains : trottoirs, parkings, parcs, voiries, mobilier urbain...



14

Nous relancerons le dispositif "1 naissance = 1 arbre" et développerons la biodiversité locale en privilégiant des plantations adaptées au climat. Planter un arbre, c'est investir pour les générations futures.

15

Avec les habitants, les associations et les acteurs locaux, nous construirons une stratégie zéro déchet : compostage partagé, tri renforcé et ateliers de réparation pour consommer moins et mieux.

LA VILLE N'EST PAS QU'UN DÉCOR QUE L'ON TRAVERSE !

C'EST LE PROLONGEMENT DE NOTRE FOYER ; EN PRENDRE SOIN, C'EST RESPECTER SON VOISIN ET OFFRIR AUX GÉNÉRATIONS FUTURES UN ENVIRONNEMENT OÙ IL FAIT BON GRANDIR.

LE CADRE DE VIE EST LA PROPRIÉTÉ DE TOUS.

LE RESPECTER, C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME !

16

Nous renforcerons la verbalisation, améliorerons la surveillance et identifierons systématiquement les auteurs afin de lutter efficacement contre les dépôts illégaux.

17

Nous installerons des **poubelles de tri intelligentes**, développerons des solutions de recyclage de proximité (déchetteries mobiles par quartier) et généraliserons les conteneurs semi-enterrés pour une ville plus propre et plus esthétique.

18

Nous mettrons en place un programme de **sensibilisation au tri**, au compostage et à la réduction des déchets, et nous organiserons des journées de nettoyage citoyen avec les écoles et les associations.



19

Nous nous engageons à **préserver la dignité et le respect des cimetières** en assurant un entretien régulier des allées et des espaces, afin de garantir un accueil soigné et un cadre propice au recueillement. Les allées principales seront **réhabilitées** pour assurer un accès sécurisé aux sépultures et aux lieux de mémoire, tandis que la végétalisation des allées contribuera à un environnement plus serein et harmonieux.

Pour protéger ces lieux sensibles, nous **renforcerons également la surveillance**, notamment par vidéo-protection, afin de limiter les vols et les dégradations.

20

Nous **adapterons la circulation** en concertation systématique avec les riverains (sens uniques ciblés, trottoirs dégagés, pistes cyclables sécurisées) afin de favoriser les déplacements à pied et à vélo, tout en améliorant la sécurité et le confort de tous.

21

Nous créerons des **parkings dédiés aux vélos et trottinettes** près des transports en commun et des commerces, et nous développerons un **réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques** sur les parkings publics et les équipements municipaux.





UNE GUINGUETTE ESTIVALE AU BOIS DE FLORIMOND

A Florimond, nous poursuivrons l'aménagement de notre poumon vert, en créant des **toilettes publiques** permanentes et un **kiosque-terrasse** pour favoriser l'implantation d'une "**guinguette estivale**". Nous accélérerons le remplacement des arbres arrivant en fin de vie.

22

Nous poursuivrons l'aménagement du parc Nord (Programme ECT derrière la médiathèque et le CCAS) en reliant la coulée verte jusqu'aux berges de la Souchez : aménagement d'un parc avec **vallons, belvédère, sentiers de promenades, aires de jeux, mare et verger pédagogique, terrain de bi cross**. Et faire ainsi de nos espaces verts et naturels, le cœur de notre ville ! Nous soutiendrons l'**agriculture locale**, par la préservation des terres agricoles.

ET NOS AMIS LES BÊTES ?



Le bien-être animal fait pleinement partie d'un cadre de vie respectueux et harmonieux à Harnes. La commune peut agir de manière responsable pour limiter la prolifération animale, notamment à travers des campagnes de stérilisation des chats errants, menées en partenariat avec les associations de protection animale.



Nous souhaitons également améliorer la cohabitation entre habitants et animaux de compagnie en développant ou modernisant des équipements adaptés, tels que des espaces canins dédiés dans les espaces publics et en y renforçant la mise à disposition de sacs pour les déjections.



Une sensibilisation au respect des animaux et de l'espace public permettra de promouvoir une ville plus propre, plus apaisée et attentive au bien-être de tous les êtres vivants.



23

Nous agissons en étroite collaboration avec les associations locales pour garantir une **gestion éthique des animaux errants**, renforcer la **prévention de l'abandon** et lutter activement contre la **maltraitance animale** par des actions d'information et de sensibilisation. Le **bien-être animal sera pleinement intégré** à l'ensemble des projets et aménagements de la commune.

24

Nous créerons un **caniparc clôturé au Bois de Florimond**, offrant aux chiens un espace sécurisé et adapté à leurs besoins. Nous améliorerons l'**équipement de l'espace public** afin de garantir à la fois la propreté, le respect des animaux et la qualité de vie des habitants.

Nous prendrons également **une mesure forte et symbolique** : l'**interdiction définitive des cirques présentant des animaux sauvages** sur la commune, sans attendre l'application de la loi en 2028.

